
*C3 : Mieux connaître la ressource et
les usages*

C.3.1.1 - Créer un observatoire de la ressource en eau et des sols

C.3.1.1 – Créer un observatoire de la ressource en eau et des sols		Axe de travail concerné				
		Préserver et mobiliser la ressource	Éviter - Réduire	Connaître, gérer, partager		
Objectif stratégique	Mieux connaître la ressource et les usages					
Objectif opérationnel	Suivre et analyser la ressource, les usages et leur évolution Partager collectivement les données disponibles					
Type d'action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière	
Description de l'action						
Co-construction d'un observatoire départemental de l'eau et des sols en centralisant, capitalisant et partageant des informations, à destination du grand public et des acteurs de l'eau à partir des Open data et données locales existantes dans les domaines qui concernent : - La gestion quantitative de la ressource en eau (hydrométrie : plans d'eau et cours d'eau, hydrologie : suivi des étiages et risques inondations, suivi des captages AEP, Autorisation Unique pluriannuelle de Prélèvements, etc.) - La qualité des eaux (suivi baignades et loisirs nautiques, épuration des systèmes d'assainissement collectif, etc.) - La qualité des milieux et de la biodiversité (zones humides, étangs, cours d'eau, sites Natura 2000 liés à l'eau, etc.) - La fonctionnalité et qualité des sols (occupation des sols, pédologie, piézométrie, etc.)						
Maître(s) d'ouvrage – Pilote(s) de l'action			Lien avec d'autres démarches/actions			
CD19			Plateformes open data, SDAEP, SIG départemental, etc.			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
Les producteurs de données : Agence de l'Eau, services de l'État, EPIDOR, Corrèze Environnement, les structures GEMAPI, la Chambre d'Agriculture, la Fédération de pêche, SAFER, Exploitants hydroélectriques (EDF, SHEM), acteurs socio-économiques, etc.						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)						
Disposer d'une plateforme de données départementales dans le domaine de l'eau en les rendant plus accessibles et plus compréhensibles (Open data et données régionales) pour le grand public, les élus, et les acteurs de l'eau Éclairer les décisions des acteurs de l'eau publics et privés Faire comprendre à tous les enjeux du PDGE						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l'action						
Département de la Corrèze						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
1 ^{er} trimestre 2025 : constitution d'un GT (services CD19, producteurs de données, membre du comité de suivi du PDGE, etc.) et élaboration conjointe d'un cahier des charges 2 ^{ème} trimestre 2025 : consultation marché public « création d'un observatoire départemental de l'eau » 2 nd semestre 2025 : notification du marché et lancement de la construction de l'observatoire						
Contexte ou Etat initial de la situation traitée par l'action (indicateurs d'états initiaux)						
Difficulté d'accès et de lien entre les multiples bases de données existantes dans le domaine de l'eau Une accessibilité réduite aux données et/ou aux bases de données locales/régionales et une complexité de l'exploitation de ces outils Volonté commune de disposer d'un outil de partage de la donnée						

Résultats attendus	
Construction d'un outil permettant de répondre aux besoins d'information du grand public et des élus locaux et de disposer d'éléments d'aide à la décision pour les acteurs de l'eau corréziens	
Méthode indicative de mise en œuvre de l'action	
Mise en place d'un groupe de travail avec les acteurs et producteurs de données pour définir le cahier des charges de l'observatoire (fonctions attendues, champ d'observation souhaité, moyens à mettre en œuvre, gamme d'indicateurs, etc.)	
Frein(s) potentiel(s)	Levier(s) ou facteur(s) de réussite
« Accessibilité » des données et de leur exploitation Multiplicité des producteurs de données Compatibilité des nombreuses bases déjà existantes Multiplicité des attentes des acteurs et complexité de la définition des champs à intégrer	Définition précise des finalités d'utilisation de l'observatoire Participation active des producteurs de données grâce à un deal « gagnant-gagnant » Fiabilité du diagnostic des outils déjà existants et des données manquantes
Coût(s) estimé(s)	Financeur(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)
80 000 €	Agence de l'eau, Région
Indicateurs de suivi	
• Nombre de partenaires associés • Avancement de la construction de l'outil	

C.3.2 : Suivre et analyser la ressource, les usages et leur évolution

C.3.2.1 - Assurer le suivi et le partage des données des débits des ressources exploitées par le Service de l'Eau

C.3.2.1 – Assurer le suivi et le partage des données des débits des ressources exploitées par le Service de l'Eau			Axe de travail concerné			
			Préserver et mobiliser la ressource	Éviter - Réduire	Connaître, gérer, partager	
Objectif stratégique	Mieux connaître la ressource et les usages					
Objectif opérationnel	Suivre et analyser la ressource, les usages et leur évolution					
Type d'action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière	
Description de l'action						
Cette action concerne le suivi des captages et des forages dont l'Agglo de Brive est maître d'ouvrage afin de surveiller les impacts du changement climatique sur les ressources en eau. Depuis plusieurs années, les prises d'eau de surface font l'objet d'un suivi continu des débits en entrée des usines de production d'eau potable. Les captages souterrains font l'objet de jaugeages trimestriels puis mensuels en période d'étiage. Les forages font l'objet d'un suivi du niveau de la nappe (reporté dans un logiciel de suivi depuis 2022). Le reporting de ces données par SUEZ (depuis 2022) est réalisé mensuellement et consigné par le Service de l'Eau et, sur demande, transmis au SEPER de la DDT 19. Ces données pourraient également alimenter une banque de données ou plateforme constituée à l'échelle du Département.						
Maître(s) d'ouvrage – Pilote(s) de l'action			Lien avec d'autres démarches/actions			
Agglo de Brive			NC			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
Concessionnaire SUEZ						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)						
• Pour les citoyens : • Pour la collectivité : • Pour le maître d'ouvrage : Amélioration de la connaissance, la surveillance et l'évolution des débits des ressources						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l'action						
Ressources exploitées par le Service de l'Eau de l'Agglo de Brive						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou Etat initial de la situation traitée par l'action (indicateurs d'états initiaux)						
Débits actuels des ressources, historique des données						
Résultats attendus						
Mise en évidence de tendances intra-annuelle et annuelle						
Méthode indicative de mise en œuvre de l'action						
Acquisition de données suffisantes permettant une analyse voire une projection						
Frein(s) potentiel(s)			Levier(s) ou facteur(s) de réussite			
NC			Contrôle du bon reporting par SUEZ et rigueur dans l'archivage des données Contrôle du bon fonctionnement des équipements de mesure et réactivité en cas de dysfonctionnement			

	Régularité des jaugeages / adaptation des fréquences en fonction du contexte (augmentation si sécheresse ou canicule)
Coût(s) estimé(s)	Financier(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)
Les coûts des actions menées par le Service de l'Eau sont intégrés dans le contrat de concession et dans les charges de fonctionnement.	Pour la création d'une éventuelle plateforme de compilation des données : • Agence de l'Eau Adour-Garonne ? • Conseil Départemental de la Corrèze ?
Indicateurs de suivi	
• Suivi, reporting et analyses effectives • Partage des données	

C.3.2.2 - Coordonner le réseau ACORDE d'observation des cours d'eau du bassin de la Dordogne à l'étiage

C.3.2.2 – Coordonner le réseau ACORDE d'observation des cours d'eau du bassin de la Dordogne à l'étiage		Axe de travail concerné			
		Préserver et mobiliser la ressource	Éviter - Réduire	Connaître, gérer, partager	
Objectif stratégique	Mieux connaître la ressource et les usages				
Objectifs opérationnels	Suivre et analyser la ressource, les usages et leur évolution				
Type d'action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière
Description de l'action					
Depuis 2011, EPIDOR anime un réseau de suivi de l'étiage à l'échelle du bassin versant de la Dordogne : Action Coordonnée pour l'Observation des Rivières du bassin Dordogne à l'Etiage (ACORDE). Le dispositif s'appuie sur un réseau de stations d'observation suivies par des techniciens de rivière issus de 22 structures partenaires, formés par EPIDOR à la méthode d'observation et de relevé. Les observations sont réalisées sur 81 stations réparties sur 10 départements, à une fréquence hebdomadaire durant l'étiage. Le suivi commence lorsque les premiers signes de l'étiage sont pressentis par l'appréciation des agents d'EPIDOR et des structures partenaires. Selon les années hydrologiques, le suivi débute en mai-juin-juillet et se termine en septembre-octobre-novembre. Les observations viennent compléter le suivi ONDE effectué par l'OFB et le suivi des stations hydrométriques des services de l'Etat. Le dispositif EPIDOR vise à renforcer la surveillance existante en apportant des informations complémentaires sur l'état hydrologique et biologique de cours d'eau souvent non équipés en stations de mesures. A partir des différents paramètres (débit, largeur du lit mouillé, physico-chimie, fonctionnement biologique), l'état biologique du cours d'eau est déduit. Il est caractérisé grâce à cinq classes : - Acceptable pour la vie aquatique - Difficultés pour la vie aquatique - Mise en péril de la vie aquatique - Flaques - Assec L'observation de l'état biologique est objectivée par la comparaison du débit estimé avec des débits-seuils définis pour chaque station. Les débits-seuils sont fixés à partir des modules issus de l'étude IRSTEa. Chaque semaine, EPIDOR réceptionne, analyse, valide et met en forme les données d'observations transmises par les partenaires. L'établissement produit un bulletin hebdomadaire diffusé aux services de l'Etat ainsi qu'à tous les acteurs de la gestion de l'eau du bassin de la Dordogne. Les données sont aussi disponibles sur le site de cartographie dynamique des données, www.debits-dordogne.fr. L'établissement présente les données du réseau dans les Comités Ressource en Eau Départementaux et les Comités de Suivi Opérationnels. En particulier, il transmet les observations et débits estimés pour les sept stations du réseau figurant dans l'arrêté cadre interdépartemental du bassin Dordogne. En fin de campagne, EPIDOR produit un bilan qui retrace l'évolution de l'étiage sur le bassin au regard des données météorologiques et à travers des indicateurs illustrant l'intensité de l'étiage, ainsi que les restrictions prises par les services de l'Etat.					
Maître(s) d'ouvrage – Pilote(s) de l'action			Lien avec d'autres démarches/actions		
EPIDOR – partenaires observateurs du réseau			Gestion de l'étiage par les services de l'Etat		
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)					
Structures Gemapi, Fédérations de Pêche, OFB, Services de l'Etat (DDT, DREAL), Agence de l'eau					
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)					
Pour le maître d'ouvrage, les partenaires observateurs et les services de l'Etat :					

- disposer d'informations objectives, complètes, fiables et publiques sur les cours d'eau à l'étiage ne disposant pas de stations hydrométriques (« chevelu » des grands axes) et les diffuser, - être un outil d'aide à la décision mis à disposition des acteurs de la gestion de l'eau, lors des périodes d'étiage, afin d'améliorer la gestion et l'anticipation des périodes de crise, - enrichir l'expertise d'EPIDOR et des gestionnaires sur l'état des cours d'eau en période d'étiage et sur leurs réactions aux prélèvements et au changement climatique.						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l'action						
Petits affluents du bassin versant de la Dordogne : 81 stations						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou Etat initial de la situation traitée par l'action (indicateurs d'états initiaux)						
Sur le bassin de la Dordogne, de nombreux affluents sont régulièrement soumis à des étiages sévères qui impactent la vie aquatique, peuvent faire émerger des conflits d'usages et aboutir à des assecs complets de cours d'eau. L'article L.213-12 du code de l'Environnement confère aux EPTB la mission de faciliter la gestion intégrée de la ressource en eau à l'échelle des grands bassins hydrographiques. Il a justifié, sur le bassin de la Dordogne, l'élaboration et l'animation par EPIDOR de deux Plans de Gestion de l'Etiage (Isle-Dronne et Dordogne-Vézère) ainsi que sa participation régulière aux réunions départementales de gestion de la ressource en eau en période d'étiage. Afin de comprendre et analyser les étiages sur le bassin de la Dordogne et de mieux répondre à cette responsabilité, EPIDOR anime un dispositif d'observation des cours d'eau en période d'étiage depuis 2011.						
Résultats attendus						
Observations réalisées sur toutes les stations au cours de chaque campagne (atteinte de 81 stations observées) Observations avant début de l'étiage jusqu'à la reprise des écoulements pour un maximum de stations Observations rigoureuses Pas de diminution du nombre de destinataires du bulletin hebdomadaire Prise en compte des données dans la gestion de l'étiage Diffusion du rapport annuel et analyses interannuelles des étiages						
Méthode indicative de mise en œuvre de l'action						
Méthode d'observation et relevé mise à jour régulièrement 1 réunion de bilan de l'année n-1 et de lancement de l'année n						
Frein(s) potentiel(s)			Levier(s) ou facteur(s) de réussite			
Indisponibilité des techniciens rivière			Motivation et rigueur des structures partenaires Intérêts des services de l'Etat Reconnaissance de l'OFB			
Coût(s) estimé(s)			Financier(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)			
• Investissement initial : • Fonctionnement : 70 000 €/an			Agence de l'eau (50 %) EPIDOR (50 %)			
Indicateurs de suivi						
• Indice global de l'état des cours d'eau du bassin (sur 10) • Nombre de stations suivies • Nombre de participations aux Comités Ressource en Eau Départementaux et les Comités de Suivi Opérationnels • Nombre de destinataires du bulletin hebdomadaire et diffusion du rapport annuel.						

C.3.2.3 - Diagnostiquer la ressource en eau pour les fermes labellisées d'avenir

C.3.2.3 – Diagnostiquer la ressource en eau pour les fermes labellisées d'avenir		Axe de travail concerné				
		Préserver et mobiliser la ressource	Éviter - Réduire	Connaître, gérer, partager		
Objectif stratégique	Mieux connaître la ressource et les usages					
Objectif opérationnel	Suivre et analyser la ressource, les usages et leur évolution					
Type d'action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière	
Description de l'action						
Réalisation d'un état des lieux de la ressource en eau sur les exploitations des agriculteurs de plus de 55 ans en priorité						
Diagnostic de la ressource en eau au regard du projet d'exploitation, de la cession future de l'exploitation et de sa labellisation						
Optimisation de la ressource en eau à l'échelle de l'exploitation						
Maître(s) d'ouvrage – Pilote(s) de l'action			Lien avec d'autres démarches/actions			
Chambre d'Agriculture de la Corrèze			NC			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
Les autres Chambres consulaires ; groupements de producteurs et coopératives, Communauté de communes et Agglomérations, financeurs (Europe, Etat, Région, Conseil Départemental)						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concernés						
• Pour les citoyens : une proposition de produits agricoles locaux de qualité, renouvelée grâce aux reprises de fermes à céder ; des paysages préservés, ouverts, propices à l'accueil de touristes ; une vie locale maintenue ; • Pour la collectivité : le renouvellement d'une population agricole pour le maintien d'une vie locale, des services, des commerces ; une préservation des paysages pour la qualité de vie des habitants locaux et la qualité de l'accueil de touristes ; • Pour le maître d'ouvrage : une valorisation de l'expertise de ses agents auprès des agriculteurs de plus de 55 ans et des candidats à la reprise ; une capitalisation des expériences de terrain pour une diffusion au plus près des agriculteurs de ces secteurs d'activités.						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l'action						
Département de la Corrèze						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou Etat initial de la situation traitée par l'action (indicateurs d'états initiaux)						
• Le nombre d'exploitations est en chute (13335 dans les années 1975-1980 ; 3888 en 2020 ; 2120 projetées en 2030). • 55% des agriculteurs ont plus de 50 ans ; 17 % ont plus de 60 ans ; l'âge moyen passe de 51 ans en 2010 à 54 ans en 2020. • 40 % des successions sont non-assurées ou incertaines ; le taux de renouvellement est de 0.56. • Les installations actuelles ont les caractéristiques suivantes : - o Des installations qui se féminisent : + 14 % de femmes depuis 2010 ; - o Des installations de moins en moins familiales : + 40 % de hors cadre familial notamment avec l'aide de la SAFER ; - o Des installations avec des productions plus diversifiées (exemple Bovin viande + diversifications passe de 25 % des installations en 2010 à 34 % en 2019) ; • Les agriculteurs ont tendance à baisser leur niveau d'investissement, de maintien des productions en s'approchant de la retraite et de la cession, notamment pour ceux qui n'ont pas de succession familiale ; • Le changement climatique influe sur le devenir de ces productions :						

- o En 2100, nous assisterons à une remontée du climat méditerranéen dans nos territoires et une extension importante du climat aquitain ;
- o En 2050, nos territoires bénéficieront d'autant de précipitations qu'aujourd'hui, mais avec un régime hydrique très différent (une période de février à août avec des déficits, plus longue qu'actuellement) ; la **fréquence des périodes sèches** augmente également, voire même ces périodes se succèdent. Ces périodes de déficit hydrique dans l'année se produisent au moment où ces cultures ont le plus besoins d'eau.
- Il est donc vital de débiter des actions plus fortes pour **labellisée des fermes d'avenir**, prête pour une succession hors cadre familial, avec des capacités de diversification des productions et des activités, et donc des **besoins en eau satisfaits à la vue du changement climatique** (abreuvement des animaux au champ, en bâtiment ; irrigation des cultures). Ceci permettra au jeune repreneur de **sécuriser son projet** sur ce plan.

Résultats attendus

- **Sensibiliser** à cette action innovante des cédants, des prospects, des partenaires ;
- **Identifier des exploitations candidates à cette labellisation** et à cette expertise des besoins en eau pour des agriculteurs de plus de 55 ans ;
- **Expertiser leur capacité de production actuelle et à venir** ; fixer un **panel de productions possibles** sur l'exploitation en fonction de sa situation pédoclimatique, de l'évolution prévisible du climat localement, de ses moyens de production actuels et projetés, de son environnement commercial, de sa situation juridique et financière ;
- A partir de cette analyse, expertiser, selon les scénarios choisis, **les besoins en eau de la ferme, la capacité des ressources locales à répondre à ces besoins, la faisabilité de créer des ouvrages de stockage** ;
- Expertiser ensuite la **maquette économique de la ferme** avec ces nouvelles productions, installations, disponibilité en eau pour les animaux et les cultures ;
- **Prioriser les scénarios de production** en fonction des résultats économiques ;
- **Labelliser la ferme** avec un scénario de production probable.
- **Diffuser les caractéristiques de cette ferme et de son potentiel de production** sur le RDI, nos canaux de diffusion numérique, sur des salons.
- **Appropriation par les autres secteurs d'activité, au travers des réseaux consulaires notamment**, de cette action pour mettre en avant un RESEAU d'ENTREPRISES LABELLISEES d'AVENIR (exemple de label : AVENIR CORREZE)

Méthode indicative de mise en œuvre de l'action

La mise en œuvre de cette action se fera de la manière suivante :

- **Sensibiliser les cédants et identification des candidats**
 - o Au cours des différents contacts des agents du PAIT avec les futurs cédants, des agents spécialisés avec les producteurs de plus de 55 ans, la promotion de cette action sera faite pour détecter de candidats ;
 - o Des articles dans la presse agricole seront publiés, relayés sur notre site internet et nos réseaux sociaux ; Les noms des candidats identifiés seront recentrés sur un fichier pour entamer le suivi de l'action ;
- **Expertiser les productions, les capacités à produire, les besoins en eau pour ces productions, les ressources locales, les besoins d'ouvrages de stockage et de matériels :**
 - o **Une étude sera conduite** auprès de l'exploitant candidat avec l'intervention des différents niveaux de compétence nécessaires : économique, technique, juridique, gestion de l'eau, commercial, évolution du climat ;
 - o La **gestion des besoins en eau fera l'objet d'une approche spécifique** par les conseillers spécialisés de la CDA19 (abreuvement et irrigation) ;
 - o Cette étude sera encadrée par le conseiller d'entreprise de la CDA19 ;
 - o Un **scénario d'évolution sera mis en avant** pour cette ferme et **celle-ci sera labellisée** ;
- **Diffuser les caractéristiques de cette ferme**
 - o Cette diffusion sera réalisée sur les supports RDI et les autres supports numériques à notre disposition de manière à trouver un repreneur.

Partage avec les autres réseaux consulaires, le Conseil Départemental, de cette action pour mettre en avant un RESEAU d'ENTREPRISES LABELLISEES d'AVENIR (exemple de label : AVENIR CORREZE) qui fera l'objet d'une autre fiche.	
Frein(s) potentiel(s)	Levier(s) ou facteur(s) de réussite
- La prise en compte des évolutions à faire et donc des plans d'actions à mettre en place, à suivre dans le temps pour une appropriation réussie par les acteurs ; - Le nombre de candidats motivés pour faire cette projection dans le souci de transmettre une ferme en état de marche ;	- Nos moyens en conseillers sur le terrain et sur les antennes qui nous permettent de toucher beaucoup d'agriculteurs et de détecter des agriculteurs « moteurs » du changement de pratiques ; - Nos moyens de diffusion presse et numérique avec notre chargé en communication ; - L'honneur du métier, le travail d'une vie qui poussent des agriculteurs à faire un dernier effort pour la cession de leur exploitation dans de bonnes conditions pour le repreneur et avec une soulte d'autant plus intéressante pour eux ;
Coût(s) estimé(s)	Financier(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)
Voir détail ci-dessous	Conseil Départemental, Région, Agence de l'Eau, Etat, Communauté de communes et Agglomérations
Indicateurs de suivi	
<u>Réalisation</u> - Sensibiliser les cédants et identifier les candidats ➤ 1 article par trimestre sur la presse agricole et les outils numériques ➤ Présentation de l'action dans deux événements agricoles : Brive et Ussel ➤ Des supports de communication édités pour ces manifestations et pour l'information « main à la main » des agriculteurs lors des rencontres avec des agriculteurs de plus de 55 ans - Expertiser ➤ Expertise alternant les phases sur l'exploitation avec l'agriculteur et au bureau pour les recherches de références, les calculs, la rédaction de l'étude ➤ Expertise mêlant plusieurs agents avec des compétences différentes : économique, technique, juridique, gestion de l'eau, commercial, évolution du climat, gestion de l'eau, orchestrée par le conseiller d'entreprise, garant de la synthèse et de l'avancement de ce travail au plus près des besoins de l'agriculteur ➤ Labellisation de la ferme après la validation d'un scénario pour sa cession - Diffuser ➤ Réalisation d'une fiche de présentation / ferme et d'une courte vidéo de présentation pour les supports numériques <u>Résultat</u> - Sensibiliser les cédants et identifier les candidats ➤ Année 1 : 1 agriculteur identifié par antenne, soit 4 au total ➤ Année 2 : 2 agriculteurs identifiés par antenne, soit 8 au total ➤ Année 3 et suivantes : 10 agriculteurs identifiés / an ➤ Coût : 10 jours de travail / an, soit 546 €/J*10 = 5460 € /an ➤ Aide sollicitée : 80% ; soit 4365 € / an - Expertiser ➤ 1 expertise menée par candidat pour leur labellisation, soit ✓ Année 1 : 4 ; année 2 : 8 ; année 3 et suivantes : 10 /an ➤ 10 jours par expertise pour un coût de 546 € / j * 10 = 5460 € / expertise, soit ✓ Année 1 : 21 840 € ; année 2 : 43 680 € ; année 3 et suivantes : 54 600 € /an ➤ Aide sollicitée : 80 % soit ✓ Année 1 : 17 470 € ; année 2 : 34 945 € ; année 3 et suivantes : 43 680 € /an	

➤ % de labellisation prévisionnel : 90%

○ Diffuser

➤ Toutes les fermes labellisées sur le support RDI, sur nos supports numériques

➤ Coût de réalisation : 5 jours / ferme, soit 2730 € / ferme

➤ Aide sollicitée de 80% : **2184 € / ferme**, soit :

✓ Année 1 : 8 735 € ; année 2 : 17 470 € ; année 3 et suivantes : 21 840 € /an

C.3.2.4 - Élaborer un P.G.S.S.E pour le service de l'eau de l'Agglo de Brive

C.3.2.4 – Élaborer un P.G.S.S.E pour le service de l’eau de l’Agglo de Brive		Axe de travail concerné				
		Préserver et mobiliser la ressource	Éviter - Réduire	Connaître, gérer, partager		
Objectif stratégique	Mieux connaître la ressource et les usages					
Objectif opérationnel	Suivre et analyser la ressource, les usages et leur évolution					
Type d’action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière	
Description de l’action						
Mise en œuvre d’une démarche de plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) sur la totalité du service de l’eau de l’Agglo de Brive						
Maître(s) d’ouvrage – Pilote(s) de l’action			Lien avec d’autres démarches/actions			
Agglo de Brive			Manuel de gestion de crise « eau potable » Plans communaux de sauvegarde des communes Plan Vigipirate			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
Agence Régionale de Santé, les financeurs, le concessionnaire SUEZ, le bureau d’étude qui sera sélectionné						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)						
• Pour les citoyens : Plus grande confiance des consommateurs vis-à-vis de l’eau du robinet • Pour la collectivité : – • Pour le maître d’ouvrage : Amélioration et pérennisation de la sécurité sanitaire de l’eau distribuée						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l’action						
Service de l’Eau de l’Agglo de Brive						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou État initial de la situation traitée par l’action (indicateurs d’états initiaux)						
Non conformités observées sur l’eau mise en distribution (en référence et en limite) dans le cadre du contrôle sanitaire mais également de l’autocontrôle réalisé par le concessionnaire						
Résultats attendus						
Amélioration de la qualité de l’eau sur les secteurs à risques, amélioration de la connaissance et de la surveillance des sources de pollutions potentielles, amélioration de la connaissance du patrimoine, amélioration de l’implication, de la maîtrise opérationnelle et de la réactivité du personnel d’exploitation notamment en période de gestion de crise						
Méthode indicative de mise en œuvre de l’action						
Validation de l’atteinte des différents modules constituant une démarche de PGSSE						
Frein(s) potentiel(s)			Levier(s) ou facteur(s) de réussite			
Blocages financiers : un PGSSE représente une charge de fonctionnement importante Blocages organisationnels : la réussite d’un PGSSE repose sur la mobilisation et l’implication de toutes les parties prenantes (engagement fort de la Direction, des agents de la Direction « protection de la ressource en eau », des élus, des agents du concessionnaire, etc.)			L’attribution de subventions La nomination d’un responsable de projet dédié au sein de la collectivité La constitution d’un comité de pilotage, sa régularité et son implication à toutes les étapes de la démarche La mise en œuvre de plans de formation en amont et pendant le déroulement de la démarche			
Coût(s) estimé(s)			Financeur(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)			

≈ 50 à 100 k€ pour la réalisation de l'état des lieux complet (visite déléguée au BE de tout ou partie des ouvrages), étude de dangers, PGSSE et acquisition d'un outil de suivi. Puis des mises à jour régulières à réaliser en interne par des agents formés préalablement	Agence de l'Eau Adour-Garonne Conseil départemental de Corrèze ?
Indicateurs de suivi	
• Taux avancement du PGSSE	

C.3.2.5 - Étudier la renaturation de la Corrèze dans sa traversée urbaine

C.3.2.5 – Étudier la renaturation de la Corrèze dans sa traversée urbaine			Axe de travail concerné			
			Préserver et mobiliser la ressource	Eviter - Réduire	Connaître, gérer, partager	
Objectif stratégique		Mieux connaître la ressource et les usages				
Objectif opérationnel		Suivre et analyser la ressource, les usages et leur évolution				
Type d'action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière	
Description de l'action						
Etude sur la renaturation de la rivière Corrèze dans la traversée urbaine de Brive la Gaillarde du pont du Buis jusqu'au pont Charles Ceyrac						
Maître(s) d'ouvrage – Pilote(s) de l'action			Lien avec d'autres démarches/actions			
SIAV			PCAET, Agglo du Bassin de BRIVE, PPG Vézère amont-Corrèze			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
Entente Vézère amont -Corrèze, EPCI FP, services de l'état, FDAAPPMA, CENNA, Mairie de BRIVE et Office Municipal de l'Environnement						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)						
• Pour les citoyens : réappropriation du milieu avec développement d'activités autour de ce milieu • Pour la collectivité : adaptation des espaces urbanisés aux impacts du changement climatique • Pour le maître d'ouvrage : amélioration de l'état des cours d'eau sur un tronçon fortement impacté						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l'action						
Ville de Brive la Gaillarde						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou Etat initial de la situation traitée par l'action (indicateurs d'états initiaux)						
Etat écologique du cours d'eau						
Résultats attendus						
Augmentation de la lame d'eau d'étiage, favoriser la capacité auto épuratoire du cours d'eau.						
Méthode indicative de mise en œuvre de l'action						
Première étape à réaliser avant les travaux.						
Frein(s) potentiel(s)			Lever(s) ou facteur(s) de réussite			
Financiers, organisationnels, techniques, réglementaires,			Acceptabilité du projet par les riverains et les élus			
Coût(s) estimé(s)			Financeur(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)			
150 000 €			Fonds Vert Renaturation des villes et villages			
Indicateurs de suivi						
• Amélioration de l'état écologique du cours d'eau						

C.3.2.6 - Evaluer les besoins futurs des vallées sous influence des grandes retenues hydroélectriques

C.3.2.6 – Evaluer les besoins futurs des vallées sous influence des grandes retenues hydroélectriques			Axe de travail concerné			
			Préserver et mobiliser la ressource	Éviter - Réduire	Connaître, gérer, partager	
Objectif stratégique		Mieux connaître la ressource et les usages				
Objectifs opérationnels		Suivre et analyser la ressource, les usages et leur évolution				
Type d'action		Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière
Description de l'action						
Etude des besoins futurs des vallées sous influence des grandes retenues hydroélectriques						
Maître(s) d'ouvrage – Pilote(s) de l'action				Lien avec d'autres démarches/actions		
EPIDOR				Convention Eclusées		
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
EDF, Etat (DREAL, DDT), CD, OFB, MIGADO et Fédérations pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique concernées (Corrèze, Lot, Dordogne), SMIDDEST						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)						
Identifier et caractériser les besoins des vallées sous influence des grandes retenues hydroélectriques, en termes de quantité d'eau, qualité d'eau, régime, etc. Proposer des recommandations de partage des ressources et de gestion des débits						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l'action						
Les 4 axes Dordogne, Maronne, Cère et Vézère.						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou Etat initial de la situation traitée par l'action (indicateurs d'états initiaux)						
Débit garanti 10 m3/s à Argentat Usages dépendants : AEP Iotois, loisirs Corrèze, Lot et Dordogne, irrigation Eclusées / influence milieux Gestion de l'estuaire						
Résultats attendus						
Mise à disposition d'éléments d'aide à la décision pour une gestion collective de la ressource en eau						
Méthode indicative de mise en œuvre de l'action						
Etude mise en œuvre dans le cadre d'un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des acteurs						
Frein(s) potentiel(s)			Levier(s) ou facteur(s) de réussite			
Capacité à formuler des hypothèses prospectives robustes en contexte futur incertain			Implication des acteurs clé : Etat, concessionnaire, usagers de la ressource en eau, institutions			
Coût(s) estimé(s)			Financeur(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)			
• Investissement initial : • Fonctionnement :			Agence de l'eau EPIDOR			
Indicateurs de suivi						
Taux de réalisation de l'étude						

C.3.2.7 - Lancer une étude de suivi des cyanobactéries sur la retenue de Neuvic - lac de la Triouzoune

C.3.2.7 – Lancer une étude de suivi des cyanobactéries sur la retenue de Neuvic - lac de la Triouzoune			Axe de travail concerné			
			Préserver et mobiliser la ressource	Eviter - Réduire	Connaître, gérer, partager	
Objectif stratégique		Mieux connaître la ressource et les usages				
Objectif opérationnel		Suivre et analyser la ressource, les usages et leur évolution				
Type d'action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière	
Description de l'action						
Mise en place, à titre expérimental, d'un suivi par satellite pour l'année 2025 des concentrations en Chlorophylle-a (phytoplancton), Phycocyanine (cyanobactéries), Matières en suspension, etc. L'objectif est d'avoir la capacité d'anticiper les blooms, c'est-à-dire les pics de concentration en cyanobactéries qui peuvent entraîner les fermetures de plage et l'arrêt des activités touristiques sur la retenue. Extension du suivi de la qualité de l'eau sur l'ensemble des 410 hectares du lac, en capturant les gradients marqués de qualité d'eau pour une analyse plus fine et représentative, tout au long de l'année et permettant de mieux comprendre le fonctionnement hydro biogéochimique du lac. Identification, de façon proactive, des phénomènes prioritaires pour mieux cibler les actions préventives à mener dans le futur pour limiter les pics de concentration en cyanobactéries.						
Maître(s) d'ouvrage – Pilote(s) de l'action			Lien avec d'autres démarches/actions			
EDF Hydro (+ collectivités en charge du tourisme)			PPG Haute Corrèze Communauté			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
CD19 (Corrèze Tourisme), HCC, communes, OTHC et professionnels du tourisme, ARS						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)						
• Pour les citoyens : réduction des jours d'interdiction de baignade et diminution du risque de contamination • Pour la collectivité : maintien des activités économiques de loisirs sur le plan d'eau • Pour le maître d'ouvrage : aide du territoire à s'adapter face aux conséquences du changement climatique						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l'action						
Retenue de Neuvic / lac de la Triouzoune						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou Etat initial de la situation traitée par l'action (indicateurs d'états initiaux)						
Le lac de la Triouzoune, pavillon Bleu, est confronté depuis plusieurs années à des fermetures de plage en haute saison à cause des concentrations en cyanobactéries.						
Résultats attendus						
Analyse approfondie des tendances saisonnières et annuelles du lac de Triouzoune, étude de la dynamique de la qualité de l'eau (cyanobactéries). Recommandations pour la gestion durable et analyse des variations des paramètres mesurés par satellite. L'objectif est de fournir une compréhension du fonctionnement global de l'écosystème aquatique, identifier les causes de l'eutrophisation et proposer des solutions pour y remédier.						
Méthode indicative de mise en œuvre de l'action						
0. Réunion Kick-off Démarrage du projet 1. Présentation des premiers résultats de janvier à T0+1 mois et Accès à l'application. Réunion 2. Bilan fin de saison estivale. Réunion 3. Bilan de fin d'année.						

4. Rapport annuel	
Frein(s) potentiel(s)	Levier(s) ou facteur(s) de réussite
Cofinancements Durée de l'expérimentation	Qualité de la prestation Participation des acteurs locaux
Coût(s) estimé(s)	Financeur(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)
 PX_Pwa_297_Propos al_EDF Dordogne - La Entre 11.3k€ et 13.7k€	EDF Hydro une Rivière un Territoire 5k€ CD19, AEAG, HCC
Indicateurs de suivi	
• Suivi en quasi temps réel des concentrations en Chlorophylle-a (phytoplancton), Phycocyanine (cyanobactéries), Matières en suspension, etc. • Rapport annuel avec analyse approfondie des tendances saisonnières et annuelles du lac de Triouzoune, étude de la dynamique de la qualité de l'eau et impact du climat local, incluant des recommandations pour la gestion durable et une analyse des variations des paramètres mesurés par satellite.	

C.3.2.8 - Mettre en place des PGSSE

C.3.2.8 – Mettre en place des PGSSE		Axe de travail concerné				
		Préserver et mobiliser la ressource	Éviter - Réduire	Connaître, gérer, partager		
Objectif stratégique	Mieux connaître la ressource et les usages					
Objectif opérationnel	Suivre et analyser la ressource, les usages et leur évolution					
Type d'action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière	
Description de l'action						
Les PGSSE sont devenus une obligation réglementaire à la suite de la transposition de la Directive Cadre Européenne, avec 2 échéances : 2027 pour les ressources et 2029 pour l'ensemble du système de production et distribution. Promotion auprès des PRPDE pour la mise en place des PGSSE						
Maître(s) d'ouvrage – Pilote(s) de l'action			Lien avec d'autres démarches/actions			
ARS / DDT			SDAEP			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
Partenaires : CD19, AEAG, Région NA, DREAL Cibles : l'ensemble des PRPDE						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)						
• Pour les citoyens : Amélioration de la qualité du service, notamment qualité de l'eau distribuée. • Pour la collectivité : Connaissances des risques sanitaires et amélioration du fonctionnement du service pour limiter les risques identifiés, amélioration du service et réactivité, protection de la ressource. • Pour le maître d'ouvrage : Assurance de la sécurité sanitaire de la population						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l'action						
Département						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou Etat initial de la situation traitée par l'action (indicateurs d'états initiaux)						
1 seul PGSSE réalisé, 1 en cours, quelques PGSSE intégrés dans les SDAEP en cours						
Résultats attendus						
100% de la population du département couverte par un PGSSE en 2027 (PRSE4 Nouvelle Aquitaine)						
Méthode indicative de mise en œuvre de l'action						
Rencontre des syndicats d'eau et grosses collectivités pour démarrage de la démarche dès 2025 Réalisation de réunions d'échanges avec les petites collectivités Choix AMO et définition d'un cahier des charges Choix prestataires pour la réalisation du PGSSE avec accompagnement par un service type SATEP						
Frein(s) potentiel(s)		Levier(s) ou facteur(s) de réussite				
Freins à la mise en œuvre des PGSSE dans l'attente de l'application de loi NOTRe. Manque de moyens financiers, techniques et humains		Subventions AEAG, AELB, CD19				
Coût(s) estimé(s)		Financeur(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)				
Temps Homme		AEAG, AELB, CD19, Région NA				
Indicateurs de suivi						

- Un maximum de population couverte par un PGSSE dans un objectif de 100%.
 - Nombre de PGSSE mis en place.
-

C.3.1 : Partager collectivement les données disponibles

C.3.2 : Suivre et analyser la ressource, les usages et leur évolution
